

SESSION FORMATION
MOBILITÉ, RÉSEAUX ET SYSTÈMES DE TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES
EXPLOITATION, TRAFIC, SÉCURITÉ ROUTIÈRE, ITS



L'aménagement d'une traversée d'agglomération : méthodologie de projet et conception

RÉF: 9045-13

> EN BREF

La traversée d'agglomération hors contexte urbain dense constitue une problématique récurrente pour les gestionnaires de voiries communales et départementales, qui doivent répondre à des objectifs de sécurité et de mobilité des usagers et contribuer à la qualité de l'espace et de l'environnement. La mise en place d'une politique globale et systématique de traitement de ces traversées est "idéale". Néanmoins, compte tenu du contexte et des moyens, on est parfois contraint de mettre en œuvre des solutions ponctuelles.

THÉMATIQUES

Enjeux de sécurité. Dispositifs d'aménagements : avantages et limites. Méthodologie pour traiter les points noirs et pour construire un avis sur projet. Responsabilités juridiques.

> CETTE FORMATION S'ADRESSE À

Resp. de la voirie, circulation et sécurité routière dans les villes et les départements, agents des services déconcentrés du MTES, bureaux d'études publics et privés.

> PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

APPREHENDER les enjeux de l'aménagement des traversées d'agglomérations hors contexte urbain dense
APPREHENDER les principales règles de conception
IDENTIFIER les différents types d'aménagement tenant compte de l'ensemble des contraintes et des usagers
DEFINIR une grille d'analyse pour construire un avis sur projet

> PRINCIPES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- . Questionnaire d'autopositionnement (prérequis, expériences, attentes)
- . Fil rouge assuré par le coordinateur expert ou le chef de projet
- . Temps d'interaction avec le(s) expert(s) et les stagiaires tout au long de la formation
- . Apports méthodologiques
- . Cas pratique(s)
- . Travail en sous-groupes
- . Evaluation des connaissances à l'aide par exemple de quiz, exercices d'application, étude de cas, retour d'expérience...

INFORMATIONS PRATIQUES

Date : du 11 au 12 mai 2023 - Durée : 2 jours (14 heures)
Tarif : 1 810,00 € HT + TVA (Déjeuners inclus)
Lieu : France Paris

COORDINATION

Jean-Francois KRUMMENACKER, Expert techniques et sécurité des aménagements en agglomération, Collectivité européenne d'Alsace
Vincent JUNG, Directeur des Infrastructures, Département de l'Yonne

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET HORAIRES

MERCREDI 11 MAI

9h00 - 9h30

Introduction et présentation de la session

Éléments de cadrage, contexte et enjeux

9h30 - 10h30

Vincent JUNG, *Directeur des Infrastructures, Département de l'Yonne*

Les enjeux de l'aménagement d'une traversée d'agglomération

Contexte, opportunités, hiérarchisation du réseau

10h45 - 12h30

Jean-Francois KRUMMENACKER, *Expert techniques et sécurité des aménagements en agglomération, Collectivité européenne d'Alsace*

Le cadre réglementaire

Code de la route / code de la rue, loi LAURE, accessibilité PMR, IISR, PAMA,...

14h00 - 15h30

Vincent JUNG

Rôles et responsabilité des différents acteurs

Les différents types de voie, les rôles et les attributions des différents acteurs institutionnels

Démarche de gestion de projet

15h45 - 16h45

Jean-Francois KRUMMENACKER

Vincent JUNG

La démarche de projet

Structuration de l'équipe projet, formalisation du programme, les différentes étapes de conception, concertation,...

17h00-18h00

Jean HENRIOT, *Conseil Départemental de la Haute-Savoie*

Retour d'expérience - Politique du département de Haute-Savoie sur les traversées d'agglomération

Fin de la journée à 18h00

JEUDI 12 MAI

Démarche de gestion de projet (Suite)

9h00 - 9h30

Jean-Francois KRUMMENACKER

Vincent JUNG

Retour sur le premier jour de stage

Conception d'un projet de traverse d'agglomération

9h30 - 11h00

Jean-Francois KRUMMENACKER

Les règles de conception de base : véhicules motorisés, vélos, piétons, transports en commun, véhicules d'intervention et d'exploitation

11h15 - 12h30

Jean-Francois KRUMMENACKER

La conception des carrefours

14h00 - 15h00

Vincent JUNG

Les aménagements de sécurité

Etude de cas

15h00 - 17h00

Jean-Francois KRUMMENACKER

Vincent JUNG

Exemple de la Collectivité Européenne d'Alsace : travail en sous-groupe

17h00 - 17h30

Conclusion et évaluation de la session

Fin de la session à 17h30